



# Anael finance ws Contrôle TVA à Justifier

Documentation

---

**© Copyright 2012 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

**Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

**Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

**Informations de publication**

Version : Anael finance ws Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : octobre 10, 2013

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Pré-requis .....	5
Documents liés .....	5
Historique du document.....	6
<b>Chapitre 1   Utilitaire de contrôle de TVA.....</b>	<b>7</b>
Introduction .....	7
Traitement.....	7
Menu.....	7
Prise de paramètres .....	8
Contrôle de la TVA à justifier.....	9
Description du fichier.csv .....	10
Constat/Solution .....	11



---

## À propos de ce manuel

Ce document décrit le fonctionnement de l'utilitaire de contrôle des montants de TVA à justifier afin de mettre en évidence les écarts éventuels à l'intérieur d'un même paquet de lettrage de tiers.

## Public concerné

Les utilisateurs d'Anael finance quand la société gère la TVA sur encaissements

## Périmètre du document

A partir de la V4R4 d'Anael finance Ws

## Pré-requis

Gérer la TVA sur encaissements

## Documents liés

aucun

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Juin 2012	Brigitte Quevedo	Création du document

---

---

## Introduction

Malgré les nombreux contrôles effectués dans les programmes d'Anael (saisie, lettrage, ...) dans la gestion de la TVA sur encaissements, il arrive parfois, dans des cas très rares, qu'il y ait des anomalies.

Cet utilitaire a pour objectif d'analyser les montants des comptes de **TVA à justifier** contenus dans des écritures lettrées/soldées des tiers pour constituer un fichier « .CSV » qui contiendra les anomalies.

Chaque fois que programme trouve un écart sur le paquet de lettrage, tous les enregistrements constituant ce paquet de lettrage figurent dans le fichier cvs. L'utilisateur doit alors procéder à l'analyse et à la régularisation manuelle adéquate au type d'anomalie relevé.

Seules les écritures comptables sont traitées.

## Traitement

### Menu

Menu 'Options' → Sous menu 'Utilitaires » → Option 'Contrôle de la TVA à Justifier'

## Prise de paramètres

- Groupe de société et Type de traitement
  - Si le traitement est lancé pour un groupe de société, il sera forcément de type détail, c'est-à-dire un traitement par société, les unes après les autres
- Société
  - Le code société est pré-informé.
  - La société doit gérer la TVA sur encaissement, (CTVAENC = 1 dans FPSOCIETE) et l'une des deux zones « Tva sur encaissement client ou TVA sur encaissement fournisseur » doit être cochée dans FPGENERAL, sinon, le message bloquant « la société courante ne gère pas la TVA sur encaissement » est affiché.
- Exercice
  - Obligatoire. Seules les écritures lettrées sur l'exercice (date de plus haut lettrage sur l'exercice) sont analysées. Ceci évite d'extraire les enregistrements soldés sur les exercices précédents (qui ont probablement déjà fait l'objet d'un contrôle)
- Période de fin
  - facultative
- Compte général de début et fin
  - Facultatif – blanc = tous
  - Si renseigné, le compte doit être auxiliairisé (CG clients et/ou fournisseurs)
- Auxiliaire
  - Facultative – blanc = tous
- Tiers de début et fin
  - Facultatif – blanc = tous
- Fichier
  - Obligatoire. Donner le nom du fichier à constituer
- Chemin répertoire
  - Obligatoire. Le fichier sera généré dans ce répertoire
- Remplacer le fichier s'il existe
  - Case à cocher si le fichier existe déjà sinon le message « traitement impossible car fichier existe déjà » apparait
- Traitement batch
  - Ce traitement peut être assez long aussi est-il vivement conseillé de cocher la case pour libérer la session et recevoir un mail à la fin du traitement l



## Contrôle de la TVA à justifier

Sont pris en compte dans ce traitement

- **les mouvements lettrés** sur l'exercice sélectionné
  - Date de plus haut lettrage sur l'exercice (à fin exercice/période de sélection si elle est renseignée)
- **des tiers** des CG non assujettis à TVA

L'extraction des enregistrements repose sur le principe suivant :

- Le contrôle de la TVA sur encaissement est lancé sur les tiers
  - Clients de catégorie d'auxiliaire C si la TVA sur encaissement clients est activée sur la société courante (zone CTVAENCCLI = 1 dans FPGENERAL)
  - Fournisseurs de catégorie d'auxiliaire F soumis à TVA sur encaissement, identifiés par la zone « TVA sur encaissement » de la fiche tiers qui doit être cochée (zone CTVADEB =1 dans FPTIERS)
- En fonction des critères de sélection, sur la clé TSTE/TETAB/TCPTG /CTYPTIERS/TTIERS/DLETRAGENW/DATHAULET, le programme
  - recherche toutes les lignes qui ont ce même lettrage sur le tiers dans la table historique des mouvements tiers FMHISTORAUXXI et pour chaque TNUMINT trouvé
  - Recherche dans la table historique des mouvements de comptabilité générale FMHISTORGENE les mouvements **non soldés** enregistrés dans un compte de TVA ayant une nature de TVA **6** =« TVA collectée à justifier » ou **8** =« TVA déductible à justifier » dans la table des comptes généraux (FPCPTGENE)
    - Si le top 'report exercice précédent =2' dans l'exercice, vérifier si la TVA reportée à la clôture est soldée sur l'exercice de report et ne pas la traiter si elle est soldée. (en effet, on ne traite pas les lignes de TVA lettrées, or une ligne sur N (non lettrée) reconduite sur N+1 a pu faire l'objet d'un lettrage sur N+1 (le lettrage des CG étant mono exercice).
  - Mémorise le montant de TVA (en montant société) et le sens de chaque mouvement
  - Fait un cumul es montants de TVA débit /crédit (en monnaie société)
  - Fait un cumul crédit des montants de TVA (en monnaie société)
  - Si le cumul (ou solde) est différent de 0 sur ce même lettrage, alors tous les mouvements de TVA non soldés extraits, associés à ce même lettrage, sont répertoriés dans le fichier en .CSV généré en sortie
    - Si le solde est = 0, alors pas d'anomalie de TVA. Aucun enregistrement ne figure dans le fichier dans ce cas.

**Remarque** : dans tous les cas, si le solde est différent de 0, Une ligne de TVA à justifier n'est éditée qu'une fois (par TNUMINT et DNOSEQ). Si la pièce contient plusieurs fois le même tiers, la ligne figurera sur un seul code lettrage (dans ce cas, ce sera globalement juste pour le tiers même si ça paraît faux pour un n° de lettrage).

## Description du fichier.csv

Le fichier de sortie au format .CSV se présente comme suit :

Zones	Type	Long	Libellés
TSTE	char	5	Société
TETAB	Char	5	Etablissement
<i>TPERIODE</i>	<i>Char</i>	6	Période
<i>TCPTG du tiers</i>			
<i>TTIERS du tiers</i>			
DLETTAGENW	Num	8,0	N° de lettrage (en provenance de la ligne de tiers - FMHISTORAU XI)
TCPTG	Char	8	Compete general (TVA)
TTIERS	Char	8	Tiers
DMONTANT	Num	15,3	Montant monnaie société (*-1 si sens 2)
<i>DLETTAGENW(TVA)</i>	Num	8,0	N° de lettrage (en provenance de la ligne de TVA - FMHISTORGENE)
<i>DATHAUTLET(TVA)</i>			De TVA en provenance de FMHISTORGENE
TLETTAGE	Char	8	Pré-lettrage (en provenance de la ligne de tiers - FMHISTORAU XI)
<i>TLETTAGE(TVA)</i>	<i>Char</i>	8	<i>Pré-lettrage (en provenance de la ligne de TVA- FMHISTORGENE)</i>
TJOURNAL	char	3	Code journal
TDOCU	Char	8	N° enregistrement
DATC	Date		Date comptable
TNUMFACT	char	10	Référence document
DATECH	Date		Date d'échéance
CTYPTIERS	char	1	Auxiliaire
<i>TLIBCTIERS</i>	<i>char</i>	20	<i>Libellé court Tiers (à lire dans table FPTIERS avec TTIERS)</i>
DMONTDEV	Num	15,3	Montant en devise
TDEVISE	Char	3	Code devise
DCOURS	Num		Cours de devise

Zones	Type	Long	Libellés
CSENS	Char	1	Sens écriture (1 = D et 2 = C)
CTVA	Char	1	Code TVA
CMODTVA	Char	1	Modalité de TVA
DBASETVA	Num	15,3	Base de TVA
DATLETRNW	Date		Date de lettrage (en provenance de la ligne de tiers - FMHISTORAU XI)
DATHAUTLET	Date		Date du plus haut lettrage (en provenance de la ligne de tiers - FMHISTORAU XI)
TLIBECR	Char	20	Libellé court écriture
TTYPIECE	Char	3	Type de pièce
CINTERNE	Char	1	Code interne
TNUMINT	Char	18	Numéro interne
DNOSEQ	Char	5	N° de séquence
TEXER	Char	5	Exercice
CPERIODE			
TSIGNATURE	Char	3	Identifiant utilisateur
TUSERCRE	char	10	Utilisateur de création
DATCRE	date		Date de création
DATMAJ	date		Date de mise à jour
TUSERMAJ	char	10	Utilisateur de mise à jour

## Constat/Solution

L'utilisateur doit analyser les données du fichier pour

- Trouver la raison des anomalies
- Corriger manuellement en fonction du type d'anomalie
- Adapter les programmes ou l'utilisation pour faire en sorte qu'elle ne se reproduise plus à l'avenir.

Solution

La correction consiste en général

- à passer la régularisation 'TVA à justifier' à T'VA sur encaissement **en lettrant le compte de TVA à justifier** pour que l'anomalie ne ressorte pas lors d'un nouveau contrôle de TVA.
- Ou simplement à lettrer/solder le compte de TVA à justifier si le solde est à 0 pour le tiers.

IL est possible travailler les données contenues dans le fichier, avec Excel par exemple, pour les trier, calculer des écarts, éditer certaines informations, etc. afin de faciliter l'analyse.

Exemple d'anomalies rencontrées :

Lettrage à postériori sans OD de lettrage :

La société gère plusieurs taux de TVA (exo, taux à 5,5% et 19,6%) et le taux par défaut est unique (19,6%). Lorsque les temps de traitement de validation du brouillard sont très longs, avant la PTF008 de la V4R3, il arrivait parfois que le programme génère une OD de TVA avec le taux par défaut (19,6%) sur le règlement bien que celui-ci soit lettré avec une facture (exonérée ou avec un taux à 5,5%). Ces écarts seront donc mis en évidence.

La solution consiste à enregistrer une pièce contenant 2 lignes (ou plus selon le cas) :

- Une ligne sur le compte de TVA à justifier dont le montant est la contrepartie du lettrage à la saisie des lignes du compte de TVA à justifier en anomalie
- Une ligne, de même montant en sens inverse, sur le compte de TVA à déclarer correspondant.

Pour info – Le programme de validation du brouillard génère l'OD automatique de TVA ('TVA à justifier' à 'TVA à déclarer') l'enregistrement d'une pièce de règlement. Avec le code lettrage de la ligne de règlement, le programme cherche les lignes de contrepartie lettrées dans FMHISTORAUXI pour calculer le montant de TVA à générer dans l'OD automatique. Avant la PTF008; il arrivait que le programme de validation du brouillard crée la ligne de règlement alors que la mise à jour des zones lettrage ne soit pas terminée sur les lignes d'origine. Donc, le programme ne trouvait rien et générait une TVA par défaut. Avec la PTF008, si le règlement possède un numéro de lettrage, le brouillard ne valide pas la ligne tant qu'il ne trouve pas le lettrage correspondant dans la base (et tope la ligne en anomalie de type L, anomalie qui se recycle seule automatiquement).

Lettrage manuel du compte de TVA à justifier

Soit 4 lignes dans le compte de TVA à justifier

- Ligne A pour 100+ correspondant à la facture du tiers T1 (lettrage 10)
- Ligne B pour 100+ correspondant à la facture du tiers T2 (lettrage 20)
- Ligne C pour 100- correspondant au règlement du tiers T2 (lettrage 20)
- Ligne D pour 100- correspondant au règlement du tiers T1 (lettrage 10)

Les lignes A et C ont été lettrées manuellement.

Le contrôle de TVA à justifier fera ressortir

- Tiers T1 – lettrage 10 – montant de TVA 100- (soit la ligne de TVA D)
- Tiers T2 – lettrage 20 – montant de TVA 100+ (soit la ligne de TVA B)

La solution consiste alors à un simple lettrage manuel des lignes D et B dans le compte de TVA puisque le solde fait 0. Il s'agit d'un rattrapage de lettrage erroné sans conséquence sur la déclaration de TVA.

Plusieurs lignes de TVA à justifier dans une pièce

Dans ce cas, il se peut que des lignes figurent dans le fichier alors qu'il n'a pas réellement d'anomalie.

Dans l'extrait du fichier.csv suivant, on constate qu'il existe des lignes pour les tiers :

- LABATI pour un écart de 0
- 110 pour un écart de +2294.31
- 111 pour un écart de -2294.31

TPERIODE	TCPTG A	TIERS A	DLET	TCPTG G	TIERS G	DMONTANT	Col crée	ttal	TNUMINT	DNOSE	TLETRAGE	TJOURN
201203	401110	LABATI	6	445622	LABATI	1090,91			201205111021520000	3	RGT02479	51B
201203	401110	LABATI	6	445622	LABATI	-2602,40			201205111021520000	5	RGT02479	51B
201201	401110	LABATI	6	445622	LABATI	3920,00			201203061218180000	3	RGT02479	ABQ
201201	401110	LABATI	6	445622	LABATI	1960,00			201203061231320000	3	RGT02479	ABQ
201201	401110	LABATI	6	445622	LABATI	-1090,91			201203061232250000	3	RGT02479	51B
201202	401110	LABATI	6	445622	LABATI	-1638,80			201203061241400000	3	RGT02479	51B
201203	401110	LABATI	6	445622	LABATI	-3277,59			201203061406520000	4	RGT02479	51B
201203	401110	LABATI	6	445622	LABATI	1638,79	0		201203061406520000	6	RGT02479	51B
201206	411110	110	67	445705	110	196,00			201206071549350000	2	39	VBQ
201206	411110	110	67	445705	111	2294,31			201206071552540000	4	40	51B
201206	411110	110	67	445705	110	-196,00	2294,31		201206071552540000	6	39	51B
201206	411110	111	19	445705	111	-2294,31	-2294,31		201206071550490000	2	40	VBQ

En triant les données sur le CG de TVA et Tiers de la ligne de TVA, on constate que le solde de

- 445705 tiers LABATI = 0
- 445705 tiers 110 = 0
- 445705 tiers 111 = 0

Ce cas se produit parce que 2 factures sur 2 tiers différents sont saisis dans la même pièce de règlement (Facture 201206071549350000 du tiers 110 et facture 201206071550490000 du tiers 111 figurent sur le même règlement 201206071552540000).

Il existe donc 2 lignes de TVA à justifier dans le règlement :

- Ces 2 lignes sont lues la première fois quand le programme analyse le paquet de lettrage 67 du tiers 110 ce qui provoque un écart de 2294.31 donc les lignes sont édités dans le .csv
- Ces 2 lignes sont lues une autre fois quand le programme analyse le paquet de lettrage 19 du tiers 111 ce qui provoque un écart de -196.00 donc les lignes sont édités dans le .csv
- **mais un même TNUMINT/DNOSEQ** n'étant imprimé qu'une fois (Cf. remarque de la page 9), cela provoque un écart de 2294,31 sur un tiers et -2294.31 sur l'autre tiers dans le .csv, écart qui s'annule globalement.

Si la déclaration de TVA et le lettrage des CG de TVA à justifier avaient été faits avant le contrôle, ces lignes ne sortiraient pas dans le fichier.

Aucune solution à apporter, ces lignes disparaîtront quand le lettrage du compte de TVA à justifier pourra être fait.

(Le cas est identique sur tiers LABATI. C'est moins flagrant car il s'agit d'un règlement en détail de 2 factures du même tiers).